

tions qui sont soumises au Parlement à l'heure présente. J'ai toujours cru qu'il était opportun de prolonger le Canadian-Northern vers l'Est.

Pourquoi a-t-on virtuellement arrêté les travaux du Canadian-Northern dans les provinces des prairies, depuis deux ans? Est-ce parce que ces provinces n'ont pas donné d'assistance sous forme de garantie des obligations? Le réseau possède des milliers, des millions de dollars, même, en garanties provinciales qu'attendent le marché, et cependant nous n'avons eu aucune construction de la part de ce chemin de fer dans les provinces des prairies depuis deux ans. Comme tous le savent, le grand fardeau qui repose actuellement sur le Canadian-Northern, c'est la complétion de la section de la Colombie-Anglaise, entreprise dans le but de donner un débouché occidental à une époque où MM. Mackenzie et Mann, ou les promoteurs du Canadian-Northern croyaient voir une affaire sûre en perspective.

Il en est résulté, dès les débuts des travaux en Colombie-Anglaise—procédant non pas d'une garantie fédérale, mais d'une garantie provinciale—que les énergies et la finance du Canadian-Northern ont dû être jetées dans la construction de cette partie du réseau au détriment absolu des lignes exploitées ou projetées des provinces des prairies.

Je dirai à mes honorables amis de la droite que l'ancien Gouvernement n'est pas responsable de la construction de cette ligne excessivement coûteuse, qui, d'après plusieurs personnes, même dans l'Ouest, n'est pas considérée nécessaire à l'achèvement du réseau du Nord-Canadien. Cette voie a été construite en vertu d'une convention avec la Colombie-Anglaise qui en a garanti les obligations au chiffre de \$35,000 par mille. Au tant que je sache, l'ancien Gouvernement n'a jamais mis un sou dans la construction de sa voie, parce qu'il ne considérait pas qu'il faisait partie du réseau du Nord-Canadien. Mais qu'a fait le Gouvernement actuel aussitôt qu'il est arrivé au pouvoir? Il a ajouté à la garantie du gouvernement de la Colombie-Anglaise une subvention en argent de \$12,000 par mille, et ce n'est pas encore suffisant pour terminer la ligne. Telle est la situation aujourd'hui: le Nord-Canadien vient demander l'aide à ce Parlement, parce qu'il ne peut pas achever sa voie dans la Colombie-Anglaise; mais ni mon très honorable chef ni l'ancien gouvernement n'en sont responsables. Cet héritage laissé au pays est le résultat que l'action du gouvernement de la Colombie-An-

glaise qui a favorisé la construction de cette ligne, et du Gouvernement actuel qui propose de prendre une garantie très incertaine—si je puis employer ce mot pour la garantie de l'avance actuelle de \$45,000,000. Je veux dire, en terminant, qu'en votant pour l'amendement proposé par l'honorable député de Pictou (M. Macdonald), je le fais avec une certaine répugnance.

Quelques VOIX: Oh, oh.

M. NEELY: Mes honorables amis n'ont pas raison de se réjouir de cela. Ma répugnance vient du fait que plusieurs de mes électeurs sont d'opinion que l'aide que l'on accorde au Nord-Canadien signifie le développement des lignes auxiliaires de cette ligne dans les prairies. J'ai lu les résolutions et j'ai écouté les explications qu'en ont donné les honorables députés qui sont supposés les comprendre, et celui qui les comprend est un homme prodigieux, car elles me rappellent la description que fait le roi David de l'homme qui est "d'un courage et d'une force extraordinaires." Mais je ne trouve rien dans les résolutions qui me justifient de donner espérance à mes électeurs. J'avais espéré, avant le dépôt de ces résolutions, que la proposition du Gouvernement aiderait à la construction de lignes auxiliaires dans l'ouest du Canada et à l'amélioration de celles qui existent déjà; mais je découvre que l'argent qu'on nous demande sera seulement pour la ligne dans la Colombie-Anglaise et pour la division d'Ontario du Nord-Canadien, mais pas un seul dollar, autant que je puisse voir, pour les lignes auxiliaires dans l'ouest du Canada. Le très honorable premier ministre et ses amis paraissent extrêmement satisfaits d'avoir l'approbation des premiers ministres libéraux des différentes provinces du Canada pour toute proposition qu'il pourrait soumettre à cette Chambre. Cette approbation semble leur donner de la force, et je ne crois pas que le premier ministre aurait soumis ces résolutions à la Chambre s'il n'avait pas eu les lettres des premiers ministres Murray, Sifton et M. Calder, premier ministre intérimaire de la Saskatchewan. Je sais parfaitement tout l'avantage politique que nos amis conservateurs vont chercher à tirer de ces lettres et télégrammes envoyés par les différents premiers ministres libéraux, pour défendre leur prétention que le Gouvernement fédéral doit nécessairement venir en aide au Nord-Canadien.

Je lirai chacune de ces lettres, et je défie qui que ce soit dans cette Chambre d'y trouver une seule ligne en faveur d'une autre attitude que celle que prend mon honorable ami, savoir, que s'il est prouvé à